

Paris, le 5 mai 2025

## COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES  
REALISEES DU 28 AVRIL AU 2 MAI 2025**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 28 avril au 2 mai 2025 :

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	28/04/2025	FR0010451203	60 000	23,5922	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	29/04/2025	FR0010451203	60 000	23,9915	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	30/04/2025	FR0010451203	56 650	24,3139	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	02/05/2025	FR0010451203	56 823	24,8827	XPAR
			<b>TOTAL</b>	<b>233 473</b>	<b>24,1840</b>	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel [www.rexel.com](http://www.rexel.com) dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>